

Les notes d'analyse du CIHEAM

N°57 – avril 2010

# L'actualité agricole en Méditerranée

(janvier- février- mars 2010)

Secrétariat Général du CIHEAM

Janvier 2010

### Monde arabe - 6 janvier 2009

#### *Appel du PNUD et de la Ligue arabe à la mobilisation contre la pauvreté*

Dans son rapport annuel 2009 sur le développement arabe publié en juillet 2009, le PNUD avait axé ses réflexions sur les sources d'insécurité dans le monde arabe. Aussi ce rapport avait-il permis de dépasser la seule dimension géopolitique qui tend à n'évoquer l'insécurité qu'en termes militaires. Or, bien d'autres motifs d'insécurité pèsent fortement sur les populations et leurs besoins fondamentaux : se nourrir, se soigner, vivre décemment et librement.

Dans la continuité de ce rapport du PNUD, cette institution ainsi que la Ligue arabe ont insisté sur l'insécurité économique et sociale qui affecte les pays arabes à travers un nouveau rapport intitulé « *Development challenges for the Arab states: a human development approach* ». Présenté dans le cadre du conseil des ministres du Développement et des Affaires sociales arabes, qui s'est réuni le 20 décembre au Caire, ce rapport affirme la nécessité d'un nouveau modèle de développement pour réduire la pauvreté et atteindre les objectifs du Millénaire. Selon ce rapport, près de 40% de la population de ces 18 États arabes vivraient en dessous du seuil de pauvreté relative, soit 140 millions d'habitants. Malheureusement ce taux est sans doute plus significatif que les indicateurs de pauvreté qui établissent le seuil de pauvreté en deçà de un ou de deux dollars. Si l'on considère le seuil de deux dollars par jour, ce sont 20% des habitants des pays arabes qui seraient pauvres. Ainsi, dans ce rapport, on est surpris de lire que « il n'y a pas eu de réduction des taux de pauvreté au cours des vingt dernières années ». En effet, le précédent rapport du PNUD sur le développement dans les pays arabes avait montré une diminution de l'indice de pauvreté humaine (HPI, Human Poverty Index) qui agrège des paramètres ayant trait à la longévité, à la connaissance et au standard de vie. En s'en tenant à cet indicateur sur la période 1996-2006, la tendance semble plutôt à la diminution de la pauvreté quoiqu'elle soit très variable d'un pays à l'autre. Mais peu importe ces réserves qui ont trait au choix de l'indicateur. La pauvreté demeure encore importante dans les pays arabes, sans compter que se pose un problème d'emploi évident. Le monde arabe affiche notamment le taux de chômage des jeunes le plus élevé de toutes les régions du monde : 26 %, pour un taux de chômage global de 13 %. Il faudrait ainsi créer 51 millions d'emplois supplémentaires d'ici 10 ans pour faire face aux évolutions démographiques en cours.

Le rapport appelle ainsi à promouvoir une croissance pro-pauvres, basée sur une redistribution des richesses créées. Ce nouveau contrat social au sein des sociétés arabes doit être doublé d'une « alliance pour le développement » associant des pays arabes dont les niveaux de développement sont très hétérogènes, notamment du fait de sous-sols aux richesses très variables. Cette alliance doit notamment viser à « éliminer la faim dans la région », une autre réalité sur laquelle le rapport revient. En effet, le rapport, divisé en deux parties, consacre le deuxième volume à la sécurité alimentaire et l'agriculture dans la région.

Source: [PNUD États Arabes](#)

---

<sup>1</sup>. Cette note d'analyse reprend les brèves publiées sur l'Observatoire du CIHEAM en janvier, février et mars 2010, à partir du travail de recherche des informations et de rédaction réalisé par Sébastien Abis, Karine Badr, Pierre Blanc, Paula Cusí et Hassane Tlili.

## **Commerce - 8 janvier 2009**

### ***Des progrès dans la libéralisation des échanges agricoles entre le Maroc et l'UE***

Les relations commerciales euro-marocaines se sont encore renforcées à la fin de l'année 2009 avec la signature, le 14 décembre 2009, d'un procès verbal pour l'avancement de la libéralisation du commerce bilatérale du secteur agro-alimentaire et de la pêche. Cet accord s'inscrit dans le cadre de la Feuille de route euro-méditerranéenne pour l'agriculture (« feuille de route de Rabat »), adoptée en novembre 2005, qui a marqué l'ouverture de négociations entre le Maroc et la Commission européenne afin d'améliorer l'accord commercial existant dans l'Accord d'association. En effet, celui-ci ne traitait que des produits faisant partie d'un échange de concessions selon une liste limitée. De fait, il ne couvrait pas l'ensemble des produits agricoles frais et transformés ni les produits de la pêche.

Le nouvel accord, qui clôture près de 4 ans de négociations, prévoit, du côté marocain, une libéralisation totale immédiate de 45% des importations en provenance de l'Union européenne (UE) et une période de transition pour la libéralisation complète de certains produits. Ainsi, en 5 ans, 61% des produits importés seront libéralisés et en 10 ans près de 70% seront concernés. Par exemple, la grande partie de produits laitiers, des oléagineux et des céréales européens bénéficieront d'une libéralisation immédiate et totale. Les produits agricoles transformés seront libéralisés progressivement d'ici 10 ans, à la seule exception des pâtes alimentaires, dont une limitation quantitative est prévue. Les secteurs des fruits et légumes et les conserves alimentaires seront aussi entièrement libéralisés dans les 10 ans à venir. Quelques produits sensibles qui ne font pas l'objet d'une libéralisation complète, comme les viandes, la charcuterie, le blé, l'huile d'olive, les pommes et le concentré de tomates, bénéficieront néanmoins de meilleures conditions d'accès au marché marocain. Enfin, le secteur de la pêche sera aussi libéralisé pour les produits de l'UE (91% au bout de 5 ans et dans sa totalité à l'horizon des 10 ans).

Du côté européen, on s'engage à supprimer les droits de douane pour 55% des importations agricoles en provenance du Maroc ainsi qu'à établir une augmentation des contingents tarifaires pour six fruits et légumes qui constituent la majorité des importations communautaires (tomates, fraises, courgettes, concombres, ail et clémentines). Ainsi, le Maroc sera désormais autorisé à augmenter ses exportations de tomates de 22% désormais et de 40% au bout de cinq ans. Pour leur part, les importations de courgettes et de concombres dans l'espace communautaire vont plus que doubler.

Ces mesures ne sont pas sans entraîner quelques mécontentements chez les producteurs européens de fruits et légumes, notamment en Espagne et en France, préoccupés par les prévisions de hausse des exportations marocaines sur le marché communautaire, qui pourraient entraîner une chute des prix déjà bas. Or, dans son communiqué, Bruxelles précise que pour ces produits sensibles les calendriers d'entrée ont été maintenus. De plus, l'UE souligne le fait que la position des exportateurs européens sur le marché marocain va se renforcer, notamment dans le secteur des produits agricoles transformés. Pour les autorités marocaines, ces négociations ont permis au Maroc de renforcer le positionnement des exportations agricoles chérifiennes sur les marchés de l'UE et d'adapter les mesures de l'accord aux orientations du Plan Maroc Vert. D'autre part, l'accord prévoit des dispositions sur le respect des obligations internationales concernant les aspects sanitaires et phytosanitaires. Aussi, les négociateurs ont convenu d'ouvrir prochainement des négociations sur la protection des indications géographiques.

Cet accord euro-marocain sur la libéralisation agricole sera soumis prochainement à ratification des pays partenaires, pour une entrée en vigueur envisagée dès 2011.

## **Diète méditerranéenne - 11 janvier 2009**

### ***Les pays du bassin méditerranéen s'éloignent de la diète méditerranéenne***

Une étude publiée en septembre 2009 par la Fondation Diète méditerranéenne, basée en Espagne, analyse les tendances mondiales des dernières quarante ans dans l'adoption de la diète méditerranéenne. Concrètement, le rapport étudie les modes de consommation alimentaire dans 41 pays (méditerranéens, européens et autres grands pays du Monde) entre 1961 et 2003 à partir des données de la FAO afin de calculer le Taux d'adhérence à la Diète Méditerranéenne. Les données de l'étude soulignent un éloignement progressif des pays par rapport à la Diète méditerranéenne, particulièrement dans l'Europe méditerranéenne et dans les autres pays de la Méditerranée. La Grèce est le pays qui s'éloigne le plus de la Diète, suivie de l'Albanie, de la Turquie et de l'Espagne. En revanche, les pays méditerranéens du Sud et de l'Est sont ceux qui continuent à montrer un profil alimentaire le plus proche de la Diète méditerranéenne, malgré les changements rapides constatés ces dernières années dans les modes de consommation des populations de ces pays. L'étude montre aussi les évolutions qui se sont produites au niveau de la disponibilité des produits typiquement représentatifs de la Diète méditerranéenne. Les principaux changements dans ce sens sont l'augmentation de produits non méditerranéens dans l'Europe méditerranéenne et la diminution de ceux-ci dans l'Europe du Nord alors que les produits typiquement méditerranéens comme l'huile d'olive et les fruits tendent à augmenter dans ces derniers pays.

La principale conclusion de l'étude est donc que les pays du bassin méditerranéen connaissent d'importantes variations dans leurs habitudes alimentaires en s'éloignant de la Diète méditerranéenne, alors que paradoxalement les pays de l'Europe du Nord et bien d'autres pays du monde convergent de plus en plus vers le modèle alimentaire méditerranéen. Le rapport veut alerter sur ces tendances et signaler l'importance de la préservation de la Diète méditerranéenne comme mode de vie, bon pour la santé et pour l'environnement. Cette publication fait partie d'une série de projets de cette Fondation afin de promouvoir et communiquer sur les valeurs et le mode de vie méditerranéens. Dans ce cadre, les 24 et 25 mars 2010, se tiendra à Barcelone le 8ème Congrès International sur la Diète méditerranéenne qui réunira des experts de différents pays pour aborder les aspects nutritionnels, anthropologiques et culturels de ce sujet de plus en plus stratégique pour penser le développement responsable de l'espace régional méditerranéen.

Source: [Fundación Dieta Mediterránea](#)

## **Commerce - 12 janvier 2010**

### ***Le déficit agro-alimentaire des pays du Maghreb et de l'Égypte***

Selon les dernières données mises à disposition par les Missions économiques françaises sur le secteur agricole, les pays maghrébins et l'Égypte ont vu augmenter fortement leur déficit commercial agro-alimentaire en 2008. Et pour cause une grande augmentation des importations, notamment des céréales, des huiles et corps gras et des aliments pour animaux, principaux produits agroalimentaires importés par ces pays, accompagné de la hausse des prix des céréales en 2007-2008. En effet, en 2008, 47% des produits agroalimentaires importés par la Tunisie ont été des céréales, suivis des corps gras et huiles qui représentent 18% des importations. Les importations algériennes sont dominées par le blé, celles-ci ayant augmenté de 123% par rapport à 2007. En Égypte, après le bond des importations de céréales en 2007, les huiles et le corps gras deviennent le 2ème poste à l'import. La principale hausse d'importations au Maroc est celle des céréales (blé) en provenance de la France, d'Allemagne et d'Argentine (respectivement +90%, +120% et +83%).

La hausse générale des importations des céréales et corps gras a fait augmenter la présence du Brésil et de l'Argentine en tant que fournisseurs des pays de la région, principalement de la Tunisie (respectivement le 1er et le 2ème fournisseur du pays). L'Argentine est désormais le deuxième fournisseur agroalimentaire du Maroc et de l'Égypte ainsi que de l'Algérie, où elle est suivie du Canada et du Brésil. Par ailleurs, la hausse des ventes des céréales s'est faite aussi avec une diversification des fournisseurs : des pays comme l'Ukraine et la Russie exportent désormais des céréales en grande quantité vers la région. L'UE27, prise dans sa globalité, reste néanmoins le principal fournisseur de céréales.

Ainsi, le déficit tunisien est multiplié par deux, suite à une demande intérieure qui demeure très vive en 2008 et une hausse des importations de 34%. Le solde agroalimentaire algérien chute brutalement en 2008 atteignant 5,7 milliards d'euros, tandis que le déficit égyptien augmente de 973 millions pour se situer à 3,7 milliards d'euros. Au Maroc, le solde agroalimentaire se détériore aussi pour la seconde année consécutive et

atteint 1,3 milliards d'euros.

Simultanément, les exportations de ces pays ont augmenté sensiblement en 2008. En Algérie, où les exportations agroalimentaires restent structurellement faibles et marginales, on note une hausse sensible des ventes dirigées vers l'Afrique subsaharienne (58% de la hausse totale des ventes). En Tunisie, les expéditions restent dominées par les huiles et les corps gras (huile d'olive), suivies d'un dynamisme des ventes des fruits (date, citrons) à destination de la France et le Maroc. En Égypte, les exportations ont doublé en 2008 par rapport à l'année précédente et ont été dominées par les fruits et les légumes vendus vers l'UE, la Russie, l'Ukraine ou l'Arabie Saoudite, ainsi que des huiles, des corps gras et des céréales à destination de l'Irak, la Libye et la Jordanie. Au Maroc, les exportations ont progressé de 14% avec les produits de la mer, les viandes, les fruits et les légumes comme principaux produits à l'export. Les principaux clients du Royaume chérifien sont l'Espagne, la France et la Russie, cette dernière substituant l'Italie depuis peu parmi les pays destinataires des productions marocaines.

Source : UbiFrance et Missions économiques françaises

### **Marchés mondiaux - 13 janvier 2010**

#### ***Les stocks céréaliers aideront à éviter une nouvelle crise des prix***

Les évolutions récentes dans les marchés agricoles mondiaux feraient craindre une hausse des prix des principales denrées alimentaires et donc pointerait une éventuelle nouvelle crise alimentaire à l'image de celle de 2007/08. Le dernier rapport de la FAO sur les « Perspectives alimentaires », publié en décembre 2009, souligne que l'Indice des prix alimentaires, une mesure des évolutions des prix d'un panier d'aliments composé de céréales, oléagineux, produits laitiers, viande et sucre, a augmenté de manière ininterrompue depuis août 2009. Aussi, le dernier rapport de novembre 2009 du Conseil international des céréales (CIC) note des hausses ces derniers mois dans les prix des céréales à l'exportation. Les fluctuations du dollar américain auraient eu une influence considérable sur les cotations journalières des céréales, selon ce rapport. D'autre part, les prix des produits laitiers ont aussi expérimenté des augmentations, ainsi que les prix des produits de la pêche.

Néanmoins, la FAO redoute que les conditions du marché aujourd'hui sont différentes de celles qui ont enclenché la crise de 2007/08. À cette époque s'était produit une juxtaposition exceptionnelle de facteurs tels qu'un bas niveau des stocks céréaliers, des récoltes en baisse dans les principaux pays exportateurs, une augmentation rapide de la demande de biocarburants et la hausse des prix du pétrole. À cela s'était également ajouté d'autres facteurs comme les restrictions gouvernementales sur les exportations, la faiblesse accrue du dollar et l'appétit croissant des fonds spéculatifs sur les matières premières, qui ont aggravé la situation et ont provoqué cette hausse des prix sans précédents.

La situation du marché agricole aujourd'hui paraît plus stable, notamment grâce à des niveaux des stocks céréaliers bien meilleurs comparés à ceux de 2007/2008. Les perspectives pour la campagne des céréales 2009/2010, selon le rapport du CIC, annoncent une augmentation des stocks mondiaux de 13 millions de tonnes par rapport à 2008/09, atteignant 373 millions de tonnes, malgré une production sensiblement mineure par rapport au record de l'an 2008/2009 à cause des réductions des cultures dans les États-Unis (surtout en maïs) et en Australie (en blé et en orge). La moitié de cette hausse des stocks interviendra aux États-Unis. Ces bonnes perspectives réduisent, selon la FAO, le risque d'une flambée des prix au cours des six prochains mois. Cependant, toutes les denrées alimentaires ne se situent pas dans cette bonne perspective : en effet, certains marchés font face à des situations difficiles, mais le rapport souligne « en général, les approvisionnements du marché par les exportateurs sont plus aptes à répondre à la demande croissante qu'ils ne l'étaient lors de la flambée des prix ».

Néanmoins, la FAO alerte l'attention sur certains facteurs comme les taux de change, la volatilité des cours du pétrole et les taux d'intérêt très bas qui incitent les investisseurs à placer leurs liquidités sur les marchés de matières premières, puisqu'ils continuent à générer de l'incertitude sur l'avenir des marchés des denrées alimentaires. Depuis quelque temps, les prix des denrées alimentaires sont beaucoup plus vulnérables à ces événements économiques extérieurs au secteur. C'est pourquoi il faut, selon la FAO, rester très vigilant sur la volatilité et donc la fragilité du marché.

Source : [FAO](#), [CIC](#)

## **Europe - 19 janvier 2010**

### ***Une Politique agricole commune (PAC) ambitieuse pour l'après 2013***

Dacian Cioloş, le nouveau commissaire de l'UE désigné à l'Agriculture a déclaré le 15 janvier, lors de son audition devant le Parlement européen afin de présenter la vision pour son prochain mandat, que sa principale priorité est de définir la PAC de la période 2014-2020. Il a affirmé vouloir une PAC post-2013 forte avec un budget conséquent, capable d'assurer la sécurité alimentaire européenne tout en garantissant des revenus suffisants aux agriculteurs. Ainsi, il ne faudrait pas réduire la production agricole et diminuer le poids de la PAC mais, au contraire, renforcer cette politique agricole à l'échelle européenne pour réguler ce secteur stratégique. Il a défendu donc le système de paiements agricoles directes tout en promettant une distribution plus égalitaire de ceux-ci à travers les 27 États membres. Néanmoins, il considère qu'il faut revoir les critères d'offre de l'aide publique, comme par exemple l'introduction de critères écologiques (éco-conditionnalité), ainsi que de nouveaux mécanismes de régulation. Pour cet ancien ministre roumain, la promotion de la qualité des produits européens est essentielle afin d'augmenter la compétitivité des producteurs européens. La vision de Dacian Cioloş diffère de celle de son prédécesseur, Mariann Fisher Boel, ce qui a suscité des réactions positives parmi ceux qui défendent une PAC puissante comme les lobbys agricoles (Copa-Copega) ou certains pays membres tels que la France. Déjà en décembre 2009, le ministre français de l'agriculture avait réuni 22 pays membres de l'UE pour émettre un message politique en faveur de la PAC. Enfin, Dacian Cioloş a déclaré que la Commission lancera des consultations et sur la base de ces résultats publiera, avant la fin de 2010, une première communication établissant les principes de la future PAC.

Dans la même ligne, la ministre espagnole de l'environnement, et milieu rural et marin, Elena Espinosa, a présenté le 18 janvier à Bruxelles les priorités de la présidence espagnole de l'UE, qui se déroule de janvier à juin 2010, en matière d'agriculture et de pêche. Le programme de travail préparé par l'Espagne est centré sur le futur de la PAC, la contribution à l'amélioration de la compétitivité de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire, ainsi que le développement d'un milieu rural dynamique et durable où la femme ait un rôle accru. La ministre espagnole a affirmé son soutien à une PAC forte avec des moyens suffisants car « elle a eu une fonction fondamentale dans le processus de consolidation de l'UE et bénéficie à tous les européens ». Elena Espinosa a ajouté que l'agriculture et l'industrie agroalimentaire sont un moteur important de l'économie européenne et sont clés pour la sécurité alimentaire. Ainsi, afin d'améliorer sa compétitivité et consolider sa croissance, l'Espagne compte travailler pour encourager l'effort en investigation, innovation et développement ; la diversification de la production ; et l'amélioration de la présence de produits européens dans le marché international, entre d'autres. La demande d'exigences de qualité et sûreté aux pays exportateurs vers l'Europe, le suivi du marché du lait, l'analyse de la gestion des marchés en situation de crise et les négociations agricoles au sein de l'OMC, seront d'autres sujets prioritaires de ce semestre.

L'avenir de la PAC devient donc un sujet de premier ordre, l'agriculture et les industries agroalimentaires ayant un rôle fondamental dans l'économie et le territoire européen. L'UE compte avec 13,8 millions d'exploitations agricoles où travaillent 27 millions de personnes. L'industrie agroalimentaire compte 310 000 entreprises et plus de 4 millions de travailleurs. Les terres agricoles occupent à peu près la moitié de la surface totale des terres de l'UE. Le rôle de l'agriculture dans la lutte contre le changement climatique, dans les priorités de santé et sécurité alimentaires ainsi que dans l'équilibre mondial de production d'aliments pour nourrir le monde, font d'elle un secteur stratégique pour l'Europe.

## **Monde - 20 janvier 2010**

### ***Dernières évolutions des politiques agricoles dans les pays de l'OCDE***

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié en 2009 un rapport intitulé « Les politiques agricoles des pays de l'OCDE : Suivi et évaluation 2009 ». Ce rapport bisannuel vise à mesurer le soutien national aux producteurs agricoles et aux consommateurs et les indicateurs connexes afin de mieux appréhender les politiques agricoles de ses pays membres (l'Union européenne est considérée comme un pays à part entière). De plus, cette 19ème édition comporte une partie analysant les réponses des pouvoirs publics face à l'impact de la crise financière et économique.

Le principal enseignement du rapport est qu'en 2008 le soutien aux producteurs (estimations du soutien aux producteurs - ESP) des pays de l'OCDE fut à son plus bas niveau depuis le milieu des années 1980, essentiellement du fait du niveau exceptionnellement élevé des prix mondiaux des produits agricoles qui

s'est traduit par un soutien mineur des prix intérieurs et par des aides plus modestes. Néanmoins, le rapport souligne que les mesures de protection à la frontière et de soutien des prix peuvent reprendre dès que les prix mondiaux diminueront. D'autre part, malgré la crise économique et l'accroissement de la volatilité des cours des matières premières (hausse exceptionnelle en 2007, suivie d'une baisse à la mi-2008) l'agriculture devrait, dans les pays de l'OCDE, mieux s'en sortir que d'autres secteurs. En effet, selon les auteurs, elle est moins exposée financièrement, la demande pour ses produits est moins sensible aux baisses des revenus et les politiques de soutien en place dans plusieurs pays peuvent atténuer l'impact. En référence à ce dernier point, on note que grande partie des pays ont réagi face à l'instabilité du marché et la crise avec des mesures ponctuelles telles que l'abaissement des droits de douanes et des obstacles à l'exportation sur les produits agroalimentaires pour atténuer l'effet des prix sur les consommateurs, ou encore avec le soutien direct à certaines filières. Le rapport souligne également les réformes effectuées des politiques agricoles, l'Union européenne (UE) a par exemple mené à bien le bilan de santé de la PAC et a poursuivi la réforme de plusieurs régimes sectoriels. En outre, le rapport met en avant les avancées significatives en matière de découplage du soutien de la production (dans le cas de l'UE avec l'élargissement du régime de paiement unique on augmente le marge de manœuvre des États membres pour dépenser les fonds provenant de ce régime). Parallèlement, on observe une évolution des modalités d'octroi de ce soutien : il est de plus en plus conditionné par l'application de certaines méthodes de production répondant à des objectifs plus larges, comme la protection de l'environnement, le bien-être animal ou la sécurité des aliments. Toutefois les formes de soutien liées à la production (celles qui entraînent le plus de distorsions) demeurent les plus importantes.

Une donnée remarquable est la persistance de fortes aides relatives de certains pays face à la modération de l'aide dans l'UE et les États-Unis. En effet, alors que dans les États-Unis et l'UE le soutien aux producteurs par rapport aux recettes agricoles brutes est respectivement de 10 % et 27 %, il s'élève à 58% en Islande, 49% au Japon, 62% en Norvège et 60 % en Suisse. Les hauts pourcentages de soutien dans ces derniers pays se maintiennent depuis plusieurs années et démontrent que dans beaucoup des pays des objectifs comme la préservation d'une agriculture forte et de la sécurité alimentaire restent des priorités politiques. Or, les auteurs alertent que la situation budgétaire tendue dans beaucoup de pays peut entraîner une révision des politiques de soutien agricole.

Source: [OCDE](#)

**Février 2010**

## **Monde - 22 février 2010**

### ***La consommation des denrées d'origine animale à la hausse***

Manger de la viande et boire du lait est un marqueur social évident. A l'exception de certains pays d'Amérique du Sud où l'abondance des productions animales permet l'accès aux populations les plus démunies, ailleurs la consommation de protéines animales est très liée au revenu des populations. Le fait que cette consommation augmente de façon inédite dans les pays en développement apparaît donc comme une bonne nouvelle. En plus, les produits de l'élevage sont « une excellente source de protéines de haute qualité, de micro-nutriments essentiels comme la vitamine B et d'oligo-éléments cruciaux comme le fer ou le zinc ». C'est en ces termes que la FAO décrit ces produits issus de l'élevage auxquels elle consacre son dernier rapport présenté le 18 février 2010 à Rome. Ce rapport confirme le recours de plus en plus important à ces produits, révélant de fait un accroissement de la richesse globale. Dans les pays en développement à l'exception de l'Afrique subsaharienne, la consommation de lait par habitant a ainsi triplé depuis le début des années soixante, ce qui montre qu'une diversification de la ration au profit des produits de l'élevage s'y opère parce que le niveau de vie augmente.

Cependant ces régimes alimentaires ne sont pas sans conséquences, ni pour les individus, ni pour l'environnement. Certes, sur le plan physiologique, les apports carnés et laitiers ont des vertus comme celles mentionnées plus haut. Mais, quand les apports sont déséquilibrés, alors l'accès aux produits de l'élevage est un vecteur de maladies cardio-vasculaires ou de surcharge pondérale voire d'obésité. En outre, cet accroissement de la consommation a des incidences économiques voire même sur la sécurité alimentaire des populations. Cet accroissement brutal de la demande donne lieu au développement de systèmes intensifs capables d'investir massivement et rapidement. Or ces systèmes sont en concurrence directe avec

de petits élevages qui assurent le revenu de nombre de familles d'agriculteurs dans le monde. En l'absence d'opportunités d'emplois, ces familles se trouvent ainsi très insécurisées sur le plan économique voire même du point de vue de l'accès à l'alimentation. Parmi les réponses suggérées par la FAO, les politiques publiques doivent promouvoir la mutualisation de ces petites unités même si « la plupart des petits éleveurs finiront par quitter le secteur ».

L'empreinte environnementale des élevages est également mise en avant par la FAO pour souligner la nécessité d'en accompagner le développement. En effet, dans les conditions actuelles, les élevages constituent 18% des gaz à effet de serre tandis que les surfaces agricoles nécessaires aux élevages (pâturages et cultures fourragères) représentent 80% de la surface agricole totale. Pour limiter cette empreinte environnementale, la FAO préconise d'une part l'utilisation d'additifs alimentaires capables d'atténuer les émanations de méthane et, d'autre part, de privilégier les espèces monogastriques (volailles et porcs) plutôt que les espèces polygastriques (bovins) dont le rapport entre les calories animales produites et les calories végétales consommées est plus faible. Enfin, du point de vue sanitaire, les productions animales ne sont pas la meilleure garantie pour la santé publique. Au-delà des phénomènes bien connus d'obésité (cf plus haut), les élevages sont un véhicule de nombre de pathologies humaines. Selon la FAO, « environ 75% des nouvelles maladies qui ont affecté les humains depuis dix ans sont causées par des pathogènes provenant d'animaux ou de produits d'origine animale. » Or force est d'admettre que les grandes unités de production intensive se développent en plus à proximité des centres urbains. Là encore des politiques publiques peuvent améliorer la situation, de même qu'elles peuvent promouvoir les systèmes de prophylaxie encore bien souvent trop négligés.

Source: [FAO](#)

## **Pêche - 23 février 2010**

### ***Vers l'interdiction du commerce international du thon rouge?***

Du 13 au 25 mars 2010 doit se tenir à Doha, au Qatar, une session de la Convention des Nations Unies sur le commerce international des espèces de faune et flore sauvages menacées d'extinction (Cites). À cette occasion, 175 pays doivent débattre sur le classement ou non du thon rouge (*thunnus thynnus*) à l'annexe 1 de la Convention, qui regroupe les espèces nécessitant le plus haut degré de protection.

L'approbation de cette mesure, proposée à l'origine par la principauté de Monaco en juillet 2009, reviendrait à interdire la pêche industrielle du thon rouge et son commerce international. Le Parlement européen, la France, la Grande Bretagne et l'Italie se sont récemment prononcés en faveur de cette interdiction. La Commission européenne (CE) a également fait sienne cette position le 22 février 2010. Avec une réserve cependant: qu'un délai de mise en œuvre de 12 mois soit instauré, ce qui signifierait que l'interdiction ne serait opérationnelle qu'à partir de mars 2011. En effet, la CE a admis l'état critique de cette espèce et elle s'est prononcée en faveur d'un accord dans le Cites, mais conditionnant l'entrée en vigueur de l'interdiction à d'éventuelles nouvelles données scientifiques. Ainsi, la Commission laisse entendre que l'ICCAT (Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique) pourrait apporter des nouvelles pistes. Or, cette commission ad hoc, créée par les Nations unies en 1966 et qui est responsable de la conservation de ce stock, a été plusieurs fois critiquée pour son inefficacité à l'heure de prendre des mesures adéquates en ce sens. La Commission a indiqué dans sa déclaration que si l'interdiction est finalement mise en place, elle veillera à que les entreprises de pêche artisanale soient autorisées à approvisionner le marché de l'Union européenne avec des captures provenant des eaux des États membres. Bruxelles a aussi évoqué l'idée des aides du Fonds européen de la pêche pour les entreprises halieutiques affectées par la mesure.

Après avoir été pêché surtout dans l'Atlantique jusqu'aux années 1970, la Méditerranée est devenue la principale aire de capture du thon rouge, mais également de grossissement. Le Japon capterait à lui seul environ 80% de la capture en Méditerranée où le thon rouge séjourne durant ses longues migrations notamment pour y assurer sa reproduction (l'autre lieu étant le golfe de Mexique). Les *tunnus thynnus* ont vu leur nombre baisser de 80% dans l'Atlantique et de deux tiers en Méditerranée. Depuis quelques années, des quotas de pêche étaient fixés annuellement par la CE mais ils étaient systématiquement épuisés après quelques mois et la pratique des captures illégales se développer. L'Espagne est le pays européen exportateur qui serait le plus affecté par les restrictions puisqu'elle possède le quota le plus important (2526 tonnes pour 2010 sur un total de 7104 pour l'ensemble des pays de l'UE).

La proposition présentée par la Commission doit maintenant être approuvée par le Conseil des ministres de l'Union européenne afin que les 27 pays membres aient à Doha avec une position commune. Puis, le chemin de l'interdiction sera long : il faudra en effet attendre la résolution de la Cites en mars et celle de l'ICCAT en novembre 2010. Une décision pas facile à prendre, au regard des divergences d'opinion des experts scientifiques sur les solutions à entreprendre: les uns pensent qu'avec les quotas et les contrôles suffit, les autres qu'il est urgent d'agir à travers le mécanisme offert par la Cites.

## **France - 25 février 2010**

### ***Dégradation du solde agroalimentaire français en 2009***

Première puissance agricole en Europe, la France est réputée pour son commerce agroalimentaire. La publication annuelle (AGRESTE) des chiffres de la balance commerciale agroalimentaire est donc riche d'enseignements. En premier lieu, il faut retenir que la France reste largement excédentaire, avec 5,4 milliards d'euros en 2009. Les produits transformés représentent 3,7 milliards d'excédents, les 1,7 restants étant couverts par les produits agricoles bruts. Ce résultat positif ne saurait toutefois masquer un net recul par rapport à l'année 2008. Ce recul de 3,4 milliards par rapport à l'année 2008 s'explique par une réduction des exportations (5,7 milliards d'euros) qui est supérieure à la diminution des importations (2,3 milliards d'euros).

Les évolutions de ce commerce extérieur sont surtout liées à deux phénomènes : d'une part, les cours des produits agricoles bruts ont diminué entre 2008 et 2009 ce qui affecte un pays comme la France, fortement exportatrice de céréales. Mais il semble que la crise économique touche aussi la consommation de produits transformés, particulièrement le vin, les champagnes, les fromages et les produits laitiers, autant de produits qui sont la marque de la France. C'est avec les pays partenaires de l'Union européenne que ce « trou d'air » est le plus perceptible. En effet, entre la France et l'UE, le solde commercial des produits agroalimentaires a baissé de 3,1 milliards d'euros. La baisse du solde avec les pays tiers ne représente qu'environ 0,2 milliard d'euros. Il faut noter que l'excédent progresse avec l'Egypte et surtout la Chine, tandis qu'il recule avec l'Algérie. En produits agricoles bruts, les exportations baissent de 2,4 milliards d'euros (- 17 %) par rapport à 2008, notamment du fait de la baisse des cours qui affecte particulièrement les ventes de blé tendre. Pour ces produits, si les volumes exportés ont augmenté en volume de 4%, ils ont diminué de 29 % en valeur. La baisse est sensible vers certains des clients méditerranéens de la France, l'Algérie, l'Italie et le Maroc, qui sont parmi ses principaux acheteurs. En revanche, avec l'Egypte, qui est devenue son troisième client en 2009, les exportations ont augmenté en valeur et en volume (respectivement + 146 %, + 256 %). Les importations baissent de 699 millions d'euros (- 7 %) par rapport à 2008, mais cette diminution ne compense pas la contraction des exportations. En produits transformés, le recul de la balance commerciale qui reste positive (3,7 milliards) s'explique surtout par une diminution des exportations (-3,3 milliards d'euros) plutôt que par une augmentation des importations qui ont elles aussi reculé (-1,7 milliards d'euros).

Il semble que la crise économique explique pour une bonne part cette évolution. En effet, ce sont les produits à forte valeur ajoutée dont les exportations se contractent le plus : les vins, les spiritueux. Les viandes et les produits laitiers sont eux aussi concernés. Le solde de la balance commerciale agroalimentaire française est donc un bon indicateur de conjoncture !

Source : [Agreste](#)

## **Morocco - February 26th 2010**

### ***Organic farming: a blooming sector in Morocco facing challenges***

In terms of total land under organic cultivation, Morocco has climbed up to the eighth position worldwide, with no less than 4,216 hectares says the International Federation of Organic Agriculture Movements (IFOAM)\*. Whilst these are encouraging figures, they fall nonetheless much behind those of Tunisia, with 154,793 hectares.

The lack of policies supporting the organic sector are very much presented as a hindering factor for the latter. Indeed, the Agricultural and Veterinary Institute Hassan II points the finger at institutional and legislative setbacks impeding progress in the organic farming sector. Indeed, the organic farming sector in the Kingdom, despite its flourishing potential is still in its initial stages

compared to its North African neighbours such as Tunisia or Egypt. The IFOAM therefore underlines the need for creating more Moroccan organic oriented institutions and establishing national legislations, a top priority according to the institute's researchers. Without such measures, the IFOAM believes that the costs of certification and inspection will remain an impediment to the organic sector. Other necessary changes include a boost in facilities and subsidies for input imports such as pesticides and organic fertilizers.

This topic is all the more crucial given the plethora of opportunities organic farming represents for the economy with rising demand for organic products in Europe and the USA, as well as given the growth rates of the world organic market (a 20% growth annually according to the IFOAM whilst the world organic market amounts to 14,700 million euros, and with the amount of land under organic cultivation having more than doubled since 2000).

On a more broader level, the evolution of the organic sector in Mediterranean countries is constrained by several factors. Firstly, monitoring and evaluating the sector's growth is a very much complex matter namely due to unreliable data and difficulty in obtaining specific detailed information about various issues at stake. The slow development of local markets is another constraint to the evolution of the organic sector, along with a lack of technical and scientific knowledge concerning the application of organic production methods. Finally, institutional capacity, as mentioned above is a decisive factor for the sector, its strengthening being often a key component for the development of organic farming in the Mediterranean region.

\* These figures are contested by the Agricultural and Veterinary Institute Hassan II which states, according to the daily Le Soir Echos, that the lands under organic cultivation exceed 13,000 hectares

Source : [IFOAM](#)

## Mars 2010

### **Food security - March 1st 2010**

#### ***Biotechnology as a means to food self-sufficiency?***

According to a new report by the International Service for the Acquisition of Agri-biotech Applications (ISAAA) entitled "Global status of Commercialized biotech/GM Crops: 2009", biotech crops have since their inception been predicted a blooming evolution. In this report ISAAA predicts a new wave of growth. This assumption is based upon many advances the report says, most importantly that of China issuing biosafety certificates for biotech insect-resistant rice and phytase maize in November 2009. Given the importance of rice and maize as global food crops, the new Chinese biosafety clearances could deeply and positively alter future biotech crop adoption in China but also in the rest of the world states the report.

Clive James, chairman and founder of ISAAA and author of the report further underlines the importance of bio-tech crops given the shift from a need to food security towards a need to attain food self-sufficiency. Bio-tech crops are a crucial component for the latter according to him, enabling developing nations to become less dependent for food. In the Chinese case for example, biotech rice is said to enable an increase in yields by up to 8 percent, a decrease in pesticide use by 80 percent and can generate US\$4 billion in benefits annually . It is thus 440 million Chinese who rely on rice production that will see their prosperity increase, and the entire agricultural sector develop. Such accomplishments might present China as an influential model and have a ripple effect on other Asian countries as well as other regions in terms of biotech food crop adoption. Moreover, this new adoption sheds light on the importance of biotech crops not only in industrialized countries but also in developing nations, challenging the statement according to which biotech crops only benefit industrialized nations writes James.

In sum and as stated by the late Norman Borlaug, founding patron of ISAAA, plant biotechnology, just like the Green revolution, could help meet the growing demand for food production all-the-while ensuring and preserving the environment for future generations. Nevertheless, many are the critics of biotechnology, a topic that has been at the forefront of European and American public scene. Environmental and political activists underline the potential hazards of genetically-modified (GM) foods, namely environmental degradation (related to reduced pesticide effectiveness and harm to other organisms and species); food safety and human health risks (some unknown and some clearly defined such as allergies) and economic

issues (concerning costs and small farmers' dependency on companies). Lastly, the question of GM foods regulation is also a problematic concern.

The world's biggest GM producer in terms of hectareage is the United States of America (with 64 000 planted hectares), followed by Brazil (with 21 400 ha), Argentina (with 21 300 ha), Canada at number 4 (with 8 200 ha) and finally India (with 8 400 ha). In Europe, the leading country in terms of GM cultivated lands is Spain with 100 ha, as for North Africa, it is Egypt which counts for 50 hec of lands cultivating GM crops.

Source: [ISAAA report](#)

### **Euromed - March 2nd 2010**

#### ***Increased funding for the European Neighbourhood Policy***

According to a European Commission press release, the EU will allocate €5.7 billion to its neighbours for 2011-2013. These funds will be destined to reinforce political and regional cooperation as well as promote economic integration between the EU and its neighbours. Alongside political and economic issues, the funding will also tackle domains such as climate change, transport and environment.

This new funding decision will constitute a sharp increase from what EU neighbours have previously received, namely €2 billion in 2013 compared to €1.6 billion in 2010. The rationale behind this decision is to prove that the EU remains a "solid and reliable partner in current hard times" with funding being a key tool to achieve these goals, says Catherine Ashton, High Representative of the Union for Foreign Policy and Security Policy.

More precisely, Mediterranean Arab countries are to receive €2 507 million in 2011 - 2013, which represents a 12.8 percent increase compared to 2007-2010. As for Eastern European countries, their total will amount to €1 282 million, an increase of 48 percent compared to 2007-2010. This increase is all the more evident when comparing aid per habitant per year, with €4.2 per habitant per year in the Mediterranean region compared to €5.6 in Eastern Europe.

Many new country programmes have been developed, namely for countries bordering the Mediterranean such as Morocco, Algeria, Egypt, Lebanon, Syria, as well as a first ever programme in Libya. A total of €5.7 billion will be destined to 19 programmes and planned assistance to the occupied Palestinian territories. Moreover, a new inter-regional programme has been established focusing on investment in environment, energy as well as cultural and educational cooperation.

The European Neighbourhood Policy (ENP) was created in 2004 in order to strengthen the prosperity and stability of Europe's neighbours to overcome and avoid dividing lines between the two entities. It closely follows the objectives set out in the December 2003 European Security Strategy. The EU thus builds upon common values such as democracy, sustainable development and good governance to enhance cooperation and partnership with its neighbours. The main instruments used are bilateral ENP Action Plans agreed upon by the EU and each partner, focusing on short and long term goals. The ENP is also strengthened through two regional cooperation initiatives: the Union for the Mediterranean (launched in 2008) and the Eastern Partnership (developed in 2009).

Source: [ENPI](#), [IEMed report](#)

## **Environment - March 8th 2010**

### ***A new initiative for protecting EU forests against climate change***

On the first of March 2010, the European Union (EU) launched a consultation covering the countries of the EU on options for an EU approach on forest protection and the improvement of their resistance to climate change. This consultation is based on an EU Commission Green paper entitled "On Forest Protection and Information in the EU: Preparing forests for climate change" which launched the debate on the options the EU holds in the face of climate change and the latter's impact on forests. The European Environment Commission estimates forests and other wooded areas to cover more than 42% of the EU's land area. With the last EU forestry strategy being 11 years old and the EU forest Action Plan adopted in 2006 expiring next year, this new initiative has many new challenges to face.

The Green Paper is in line with the Environment Commission's 2009 White Paper on adapting to climate change. Notwithstanding the relatively good results monitored in Europe compared to alarming rates of deforestation elsewhere, the Environment Commissioner calls for action since "the relative stable status of forest recovery in Europe can not be taken for granted" he says. Moreover he adds that despite forest protection being a national competence according to the subsidiarity principle, climate change on the other hand is a joint concern and thus "we should reconsider the role each of us locally, nationally and at EU level could play in this context". Therefore, the debate on the Green Paper is said to be focused on how climate change affects forest management and protection in the EU and how EU policies should improve their contribution to national initiatives.

The paper also focuses on the environmental role and global relevance of forests in Europe such as the protection of soil, the regulation of fresh water supplies and the conservation of biodiversity. Most importantly, the paper points to the role forests play in the mitigation of climate change and the regulation of local and regional weather. Moreover, EU forests are also said to play a crucial role in achieving the EU renewable energy targets through forest based raw materials and biomass which can be important bases for "green growth" in rural areas according to the report. The paper furthermore identifies the main challenges faced by EU forests in a changing climate and the tools to confront these new challenges such as available national and EU policies as well as information about forest resources and conditions within forest inventories and the like. The Green Paper therefore calls for a public stakeholder consultation on whether or not EU forest protection needs to be paid further attention and if so, through which means and to what level this should be carried through. Further steps related to this initiative include a workshop and stakeholder meeting on the Green Paper to take place in Brussels on the 3rd of June 2010 and a web-based public consultation on the Green Paper which will be open until the 31st of July 2010.

Source: [Euractiv](#), [European Commission Green Paper](#)

## **Sécurité alimentaire - 9 mars 2010**

### ***Un front commun afro-arabe pour la sécurité alimentaire***

Un Plan d'Action Conjoint (PAC) pour la promotion du développement agricole et la recherche d'une sécurité alimentaire en Afrique et dans le monde arabe a été adopté par les ministres africains et arabes de l'Agriculture, mardi 16 février 2010, lors d'une réunion tenue à Sharm El Sheikh en Egypte. Ce plan vise à établir un front commun des deux régions dans la lutte face à la menace de crises alimentaires par le biais d'une mobilisation accrue des ressources de ces régions.

Ce plan a été élaboré suite à une évaluation approfondie de la situation actuelle du développement agricole et de la sécurité alimentaire dans les deux régions arabe et africaine, lors d'une série de réunions d'experts de haut-niveau, durant l'année 2009, qui se sont déroulées en Syrie, en Arabie Saoudite et en Egypte. Durant cette réunion ministérielle il a été affirmé que les pays arabes et africains subissent régulièrement des pénuries alimentaires, notamment en céréales. En effet, la production de blé et de riz en Afrique subsaharienne ne répond respectivement qu'à 25% et 52% des besoins de la population. Il a également été déclaré qu'environ 50 millions d'africains souffrent d'une forme de malnutrition, que l'Afrique subsaharienne compte plus de 200 millions d'affamés et que 27 pays africains subissent des pénuries d'aliments; un chiffre qui risque fortement de s'accroître dans le futur proche. Les estimations de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) indiquent que 8% de la population totale en Afrique du Nord et au Moyen Orient est sous-alimentée. Selon le sous-secrétaire général de la Ligue arabe Ahmed Bin Helli qui reprend des chiffres de la FAO, 36 pays, dont 19 pays africains ou arabes sont susceptibles de devoir affronter des crises alimentaires à l'avenir. Les ministres africains et arabes ont

également souligné le cercle vicieux de la dépendance vis-à-vis de l'aide alimentaire dans lequel certains pays se trouvent du fait de ces situations.

Le plan propose diverses stratégies de développement agricole, basées sur cinq piliers principaux : l'intensification de l'agriculture, la recherche et le transfert de technologie; le commerce et l'accès au marché, les réserves alimentaires stratégiques ainsi que la formation de capacités humaines (capacity building). Une augmentation significative de la productivité agricole face à une démographie qui continue à croître a donc été préconisée. Les ministres ont créé une «Unité de facilitation», institution ayant pour rôle le suivi et l'évaluation de l'application du PAC. Un appel pour le financement de celui-ci et notamment pour l'établissement de nouveaux fonds dans le domaine de la sécurité alimentaire a de plus été adressé à des institutions diverses telles que la Commission de l'Union africaine ou la Banque Arabe pour le développement économique.

### **Coopération euro-méditerranéenne - 10 mars 2010**

#### ***2010 : année concrète pour l'Union pour la Méditerranée ?***

Après plusieurs mois de négociations et une préparation diplomatique minutieuse, l'Union pour la Méditerranée (UpM) a enfin inauguré le 4 mars 2010, le siège de son Secrétariat permanent au Palais de Pedralbes à Barcelone (Espagne). A cette occasion se sont réunis les ministres des affaires étrangères de l'Espagne, de la France, de l'Égypte et de la Jordanie, ainsi que le commissaire européen à l'élargissement et à la politique européenne de voisinage, Stefan Füle, le Haut représentant de l'Alliance de civilisations de l'ONU, Jorge Sampaio et le Secrétaire général de la Ligue Arabe, Amr Moussa. Le poste de Secrétaire général de l'UpM a été attribué début 2010, et pour une durée de trois ans, au diplomate jordanien Ahmad Masa'deh, et c'est désormais lui le « pilote » de Pedralbes. Les 43 drapeaux des États membres de l'UpM ont été hissés à l'extérieur du Palais à l'ouverture de la cérémonie. Le nouveau Secrétaire général a déclaré « qu'il va faire tout son possible pour assurer que l'UpM encourage la croissance et la sécurité dans les deux rives de la Méditerranée ». Le Secrétariat permanent devrait permettre de consolider la structure institutionnelle de l'UpM. Sa composition va progressivement être définie dans les semaines à venir, sachant que les responsabilités thématiques de six secrétaires généraux adjoints sera répartie comme suit : Eau et environnement pour le palestinien, transports pour le turc, énergie pour le grec, protection civile pour le maltais, petites et moyennes entreprises pour l'italien et enseignement-recherche pour l'israélien. La première tâche du Secrétariat Général sera donc de dynamiser le développement de ces six grands axes thématiques approuvés lors du sommet de Paris en juillet 2008 et dont le plan solaire méditerranéen notamment constitue l'emblème fort de ce processus. A très court terme, l'autre grande mission du Secrétariat technique de Barcelone sera d'assurer, avec les autorités espagnoles, la préparation du second sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'UpM, dont la tenue est prévue pour les 6 et 7 juin 2010 à Barcelone.

Outre ce moment fort dans le calendrier 2010 de la coopération euro-méditerranéenne, il convient d'insister sur l'organisation de plusieurs rencontres ministérielles sur des sujets stratégiques pour le développement et la stabilité de la région : eau, tourisme, énergie, éducation et sécurité alimentaire. C'est sur ce dernier point qu'il faut attirer l'attention. En effet, alors que depuis le lancement du partenariat euro-méditerranéen en 1995, une seule réunion ministérielle concernant l'agriculture a été organisée (à Venise, en novembre 2003), un effort important est déployé depuis quelque temps par la coprésidence franco-égyptienne de l'UpM, l'Espagne et la Commission européenne, pour que se tienne les 15 et 16 juin 2010 au Caire une ministérielle sur le développement agricole et la sécurité alimentaire. Assurément, il s'agirait là d'un signal fort en direction des priorités d'action de l'UpM, où l'agriculture et l'alimentation des populations demeurent des thèmes trop peu explorés malgré leurs acuités géopolitique et géoéconomique dans la région méditerranéenne.

Par ailleurs, il faut souligner la célébration du sommet UE-Maroc les 6-7 mars 2010 à Grenade (Espagne), événement notoire puisque c'est le premier sommet bilatéral entre l'UE et un pays maghrébin. En effet, l'UE a accordé en 2008 au Maroc un « statut avancé » qui fait du royaume un partenaire désormais privilégié des 27 pays européens. De nombreuses questions politiques comme la réforme de la justice et les droits de l'homme au Maroc, ou économiques telles que l'entrée en vigueur de l'accord de libéralisation agricole, la négociation pour la libéralisation du commerce des services ou un plus grand rôle des entreprises dans la coopération entre le Maroc et l'UE ont été discutés lors de ce Sommet bilatéral.

## **Algérie - 12 mars 2010**

### ***Une balance commerciale très déficitaire***

Etant donné sa ressource pétrolière et les contraintes qui pèsent sur son agriculture, l'Algérie a mis en œuvre une sorte d'échange pétrole contre nourriture. Pour l'heure cette situation n'est en rien inquiétante puisque le taux de couverture des importations par les exportations était de 112% en 2009. Mais cette situation est somme toute précaire car les prix du pétrole sont très variables. Ainsi avec la chute du prix du pétrole en 2009 dans le contexte de crise économique mondiale, les exportations d'hydrocarbures ont diminué de 45% en valeur. Par ailleurs, à plus long terme ce modèle est menacé tant les réserves pétrolières sont par définition limitées.

Or la facture alimentaire, qui représente 30% des importations en 2009, est passée de 2,5 milliards de dollars en 2003 à 5,8 milliards de dollars l'année dernière après un pic à 8 milliards de dollars atteint en 2008 (ce pic étant lié à l'inflation des prix agricoles). La structure des importations agricoles fait ressortir que dix produits représentent quelque 80% les importations agroalimentaires. Ainsi, les principaux produits alimentaires importés par l'Algérie en 2008 étaient les céréales (51%), le lait et dérivés (17%), le sucre (6%), le café et le thé (4%), les légumes secs (3%) et les viandes à hauteur de 2%.

Avec 75% de ses besoins alimentaires assurés par les importations, l'Algérie est aujourd'hui le premier importateur africain de denrées alimentaires. L'insuffisance de la production agricole algérienne, couplée à une demande massive et croissante de produits agroalimentaires, fait de l'Algérie un pays structurellement importateur dont les plus grands fournisseurs sont la France, les Etats-Unis et l'Argentine.

Bien sûr cette facture alimentaire est liée à l'accroissement de la population. Par ailleurs, l'Algérie est limitée par sa surface foncière qui compte 8,5 millions d'hectares de terres arables couvertes à 41% par l'arboriculture, à 26% par les cultures maraîchères et à 33% par les grandes cultures, principalement céréalières. Ce déficit de terres agricoles est aggravé lui-même aujourd'hui par l'éviction foncière qu'entraîne l'urbanisation du Nord du pays où se trouvent les meilleures terres. Pour l'heure, le Plan National de développement agricole (PNDA) qui a donné lieu à beaucoup d'investissements agricoles ne semble pas avoir inversé la tendance.

## **Développement durable - 15 mars 2010**

### ***De nouvelles trajectoires pour les villes ?***

A l'occasion de la sortie de la quatrième édition du Rapport Annuel «Regards sur la Terre», publié par l'Institut de développement durable et de relations internationales (IDDRI) et l'Agence française de développement (AFD), six spécialistes et co-auteurs du rapport se sont réunis lors d'une conférence vendredi 12 mars à Paris. pour présenter ce nouveau rapport intitulé «Villes: changer de trajectoire». Il s'agit d'un travail de prospective axé sur les comportements alternatifs souhaitables des sociétés et des institutions pour un développement durable, une notion en perpétuelle évolution. «Regards sur Terre» est donc un rapport qui tente de rendre compte des évolutions des grands enjeux planétaires et de les mettre en perspective.

Le choix du thème de cette quatrième édition de «Regards sur la Terre» s'est porté sur les villes, compte tenu du fait que plus de la moitié de la population mondiale est urbaine, que l'exode rural perdure dans les pays du Sud et que souvent selon les auteurs, l'évolution de ces villes va à l'encontre des impératifs écologiques, sociaux et économiques. Les villes sont en effet simultanément acteurs et laboratoires de solutions aux problématiques du développement durable. Les villes émettent par exemple un taux élevé de gaz à effet de serre, mais sont également amenées à trouver des solutions pour la réduction de ces émissions du fait de l'important rassemblement d'hommes en leurs seins. De plus, une attention spécifique est portée au villes des pays en voie de développement qui peuvent bénéficier du foisonnement de nouvelles manières de «faire» la ville pour tenter de changer de trajectoire par rapport aux pays du Nord. Il s'agit donc d'analyser la ville non pas comme une entité problématique mais comme une éventuelle source de solutions.

Ce rapport met donc en avant les tensions existantes entre les solutions possibles et les obstacles affrontés en matière de développement durable. Il identifie également les dynamiques porteuses du changement de trajectoire aux travers des volets économique, environnemental et social du développement durable. La publication aborde en effet la question des mécanismes financiers allant à l'encontre du développement durable. De plus, il met la lumière sur les services essentiels que la ville est censée fournir ainsi que la nécessité de changer de paradigme et d'intégrer la non-universalité du modèle de service pour mieux

répondre aux besoins des citoyens, notamment dans les pays défavorisés. Il met l'accent sur la remise en cause du modèle de service en eau des pays du Nord et de la crise hydraulique qui pèse. Somme toute, ce rapport traite d'un des principaux défis du XXI<sup>e</sup> siècle qui est la volonté de construire des «villes durables».

Source: Regards sur la terre 2010 . L'annuel du développement durable

### **Food - March 17th 2010** ***Greece to promote culinary tourism***

Notwithstanding recent economic difficulties in Greece, tourism will receive a new boost in the country. Indeed, the Hellenic Federation of Tourism Enterprises (SETE) has announced it will allot 400,000 euros to promote food tourism, in the country that is said to have written the first ever book on cooking.

Culinary tourism, a specialized and relatively recent industry has indeed gained in popularity over the recent years. According to the International Culinary Tourism Association, culinary tourism is one of the most attractive new niches in tourism. Food and wine are in fact crucial components of tourism in many countries, increasingly becoming main motivations for tourists. Indeed wine tourism has flourished in recent times, with travellers visiting countries known for their wine, touring vineyards and wine cellars. Many countries also attract tourists for their local food alongside the historic or sightseeing experiences traditional tourists tend to seek. Culinary tourism is indeed said to encompass more than dining guides, but also cooking schools, culinary tours, wineries, distilleries, food growers and manufacturers as well as culinary attractions. SETE has thus put in place a working group of professionals from the food industry sector in Greece to shed the light on wine and gourmet itineraries across the country and help organize events specialized in culinary tourism.

Tourists should furthermore rejoice because this promotion of Greek culinary tourism is also a healthy one. Many studies have proven the positive affects a Mediterranean diet can have on health, namely reducing risks of Alzheimer's disease. For example, and according to a recent study due to be presented at the American Academy of Neurology on April 10th to 17th 2010, Mediterranean food may lower risk of brain damage and infarcts that can lead to thinking and memory problems. Indeed the study found that people who regularly ate a Mediterranean-like diet were less likely to have small areas of dead brain tissue linked to thinking problems.

### **Sécurité alimentaire - 18 mars 2010** ***Les responsabilités du secteur agroalimentaire dans le droit à l'alimentation***

Le rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, Olivier De Schutter, nommé au poste en mars 2008, a présenté le 5 mars 2010 son rapport sur le secteur agroalimentaire et le droit à l'alimentation au Conseil des Droits de l'homme, à Genève. Ce document s'inscrit dans le travail du rapporteur de consultation, de réalisation de rapports et de formulation de recommandations et de propositions sur le droit à l'alimentation dans le monde.

Le rapport qu'il vient de rendre se penche sur un sujet trop peu souvent traité, à savoir, le rôle du secteur agroalimentaire, et plus précisément les intermédiaires entre les producteurs et les consommateurs, soit les acheteurs des denrées agricoles, les transformateurs et les distributeurs de produits alimentaires, dans la réalisation du droit à l'alimentation. De plus en plus mondialisé, ce secteur est dominé par les grandes sociétés transnationales qui suivent une logique de concentration de la production et d'intégration verticale accentuée à travers des contrats à long terme avec les producteurs pour assurer la stabilité des approvisionnements. En conséquence, ces intermédiaires ont un pouvoir de négociation considérable par rapport à leurs fournisseurs, pouvoir qui, selon De Schutter, risque de peser lourdement sur les intérêts des producteurs et des consommateurs. Par exemple, les acheteurs et distributeurs peuvent continuer à payer des prix relativement bas aux producteurs, même lorsque les marchés régionaux et internationaux sont à la hausse, et à imposer des prix élevés aux consommateurs, même si ces prix sont à la baisse sur les marchés. Ceci explique le fait que malgré l'éclatement de la bulle sur les marchés de matières premières en juillet 2008, les prix dans les pays en développement sont restés élevés jusqu'à présent. Pour le rapporteur spécial, donc, « les politiques d'approvisionnement, de fixation des prix et salaires ont des répercussions considérables, et parfois néfastes sur le droit à l'alimentation ».

Le rapport se centre sur les effets de ces déséquilibres sur les petits producteurs des denrées alimentaires et les travailleurs agricoles employés dans les fermes dans les pays en développement, qui représentent plus de la moitié du milliard de personnes souffrant de la faim aujourd'hui. Ceux-ci doivent souvent faire face à des conditions très précaires (travail enfantin, pas de protection sociale ni salaire minimum, discrimination des femmes, absence de négociations collectives pour leur protéger, cadres juridiques nationaux flous, etc.). De plus, les petits producteurs, dans la mesure où ils ne commercialisent pas eux-mêmes leurs produits et ne possèdent pas les installations de stockage et de transformation nécessaires, dépendent d'un nombre très limité d'acheteurs et des prix que ces derniers offrent pour leurs récoltes. Il existe donc un grand déséquilibre structurel du secteur agroalimentaire qui devrait être corrigé selon De Schutter.

Les États ont un rôle à jouer dans ce sens à travers de mesures telles que la garantie d'un salaire minimum vital pour assurer le droit à l'alimentation des travailleurs agricoles et leurs familles, la lutte contre le travail informel ou le développement de la législation du travail agricole (régimes de sécurité sociale, protection à l'égard de la santé et de la sécurité, etc.) Aussi l'élargissement des débouchés des petits exploitants en encourageant la diversification de circuits de commercialisation et de distribution et le développement du marché local au détriment de l'exportation. Les acheteurs, distributeurs et transformateurs ont aussi leur part de responsabilité. Pour le rapporteur les sociétés agroalimentaires devraient user de leur influence sur leurs fournisseurs pour s'assurer que les salaires et les conditions de travail s'améliorent plutôt que se dégradent du fait de l'accroissement de la concurrence. Ainsi, le but du rapport et de faire prendre conscience aux États et aux agents de l'industrie agroalimentaire de leurs responsabilités sur le droit à l'alimentation et d'adresser des recommandations visant à ce que l'évolution en cours de la chaîne alimentaire contribue à la réalisation du droit à l'alimentation. Ces recommandations portent notamment sur les codes de conduite et les conventions internationales, les coopératives, les marchés publics et le droit de la concurrence.

Le rapporteur dit vouloir continuer à développer ce sujet dans des futurs rapports et traiter d'autres questions comme celle des incidences environnementales et nutritionnelles des pratiques des sociétés agroalimentaires, à savoir, comment elles pourraient encourager l'agriculture durable et promouvoir un régime alimentaire diversifié, nourrissant et équilibré.

Source : [Rapporteur spécial des Nations Unies](#)

### **Union Européenne - 22 mars 2010** ***Vers un étiquetage nutritionnel unique dans l'UE?***

La Commission de l'Environnement du Parlement Européen a adopté mardi 16 mars un projet de législation communautaire sur l'indication des informations nutritionnelles sur les aliments. Le but de cette nouvelle législation serait d'actualiser, de simplifier et d'uniformiser l'étiquetage des denrées alimentaires dans l'UE.

Si la législation est finalement adoptée, toute denrée alimentaire vendue dans les pays européens devra bientôt obligatoirement indiquer sur le devant de son emballage la valeur énergétique, ainsi que la quantité de lipides, d'acides gras saturés, de glucides, de sucre et de sel contenus. En sus de ces informations nutritionnelles de base, les députés ont voté à une large unanimité pour l'ajout des protéines, fibres et acides gras trans volontairement inclus dans les aliments sur la liste des informations à figurer obligatoirement sur l'emballage. Les viandes, la volaille, les produits laitiers et les poissons, entre autres, devront également mentionner leurs pays d'origine. Enfin, une demande a été formulée à l'égard de la Commission pour établir une ligne directrice visant une meilleure lisibilité de ces indications nutritionnelles.

Suite à des fortes demandes de l'industrie agro-alimentaire, l'UE a cependant renoncé à une loi censée mettre en place un système de feux de signalisation tricolores mettant en garde le consommateur sur la présence d'une quantité importantes de graisse, sucre ou sel dans les aliments, décision qui a déçu les associations de consommateurs . En effet, la confédération des industries agroalimentaires à l'UE (CIAA) s'opposait à ce système de feu tricolore du fait de la distorsion de concurrence que ce système contribuerait à créer en favorisant les aliments et produits labellisés en vert au profit des produits labellisés en rouge. Les eurodéputés ont souligné que «le règlement devrait établir des règles strictement générales sur la présentation de l'information, mais qu'il ne devrait pas imposer un système spécifique» pour permettre aux États membres «d'adopter ou de maintenir un régime national en matière d'étiquetage». Le texte issu de cette réunion sera examiné en séance plénière par le Parlement fin mai.

## **Agriculture - March 23th 2010**

### ***Forum for the Future of Agriculture: Tackling food and environmental security challenges***

With the global population growth expected at 9 billion looming by 2050, issues of food security, environmental degradation and climate change are more than ever put on the limelight. The third Forum for the Future of Agriculture (FFA2010) tackled these issues in Brussels on March 16th 2010, with a large panel of high level figures from the agricultural and industrial sector as well as European Union (EU) politicians, international organizations and NGO's. The FFA is an annual Forum initiated by the European Landowners' Organization (ELO) and Syngenta, an agri-business committed to sustainable agriculture, which aims at catalyzing thinking on EU responses to food and environmental challenges.

The Forum called on EU leaders to take active measures in reforming the Common Agricultural Policy (CAP) rendering it more stable and flexible in order to avoid harmful effects on food production, environment and climate. The FFA2010 underlined the necessity for the EU to define a unified position and work towards building support with other countries in preparation of the next climate change summit. Moreover, the Forum focused on the importance of recognizing and promoting the crucial role which agriculture can play in the fight against climate change, both being intrinsically linked. Indeed, the potential for the agricultural sector to cut its Green House Gases emissions and for farmers to manage their land and resources more efficiently is for example paramount. Moreover, the key role of farmers was identified during the Forum, alongside the importance of education and knowledge transfer for farmers, their access to markets, the necessity for reasonable farm income levels as well as the availability of new agricultural technologies. Indeed, Mr Atkin of Syngenta stated that: "Agriculture is part of the climate change solution but it means that we must grow more on existing farmland rather than expanding into natural habitats, which are vital for carbon storage and biodiversity. Through farmer training and access to technology, we can sustainably intensify agricultural production, enabling farmers to grow enough affordable food without damaging the environment."

Although the Forum expected the world to produce enough food by 2050, notwithstanding the increase in food consumption; it nevertheless pointed out to the problems that would arise such as the cost of food production in the future, the amount of people unable to afford it and the sustainability of this production.

Source: [Forum for the agriculture](#)

## **Développement - 24 mars 2010**

### ***Faire de l'innovation et de la recherche un moteur du développement durable en Méditerranée***

Agir concrètement et de manière collective pour faire de l'économie du savoir une vraie locomotive de coopération au sein de l'Union pour la Méditerranée (UPM), tel a été le thème central des travaux de la 7ème Conférence de la Facilité euro-méditerranéenne d'Investissement et de Partenariat (FEMIP). Cette manifestation centrée en effet sur les problématiques de la recherche-développement et de l'innovation en Méditerranée, a été tenue à Tunis du 14 au 16 mars 2010. Y ont participé des responsables de structures chargées de la recherche et de financements, des universitaires et des experts travaillant sur la région méditerranéenne.

Pour les participants, la création d'un espace euro-méditerranéen de l'innovation dédiée à l'emploi et la mobilité de hautes compétences devrait être une priorité de l'UPM. Philippe de Fontaine Vive, vice-président de la Banque européenne d'investissement (BEI) dont la FEMIP est le bras financier, a annoncé à la fin de la conférence que la proposition serait examinée attentivement par les Ministres des Finances des pays de l'Union européenne lors de leur prochaine réunion à Bruxelles le 18 mai 2010 avant d'être soumise aux chefs d'Etats et de Gouvernements au mois de juin prochain au cours du deuxième sommet de l'Union pour la Méditerranée.

Lors de la séance inaugurale, Mohamed Nouri Jouini, Ministre tunisien du Développement et de la Coopération internationale a estimé que le renforcement d'une recherche coopérative euro-méditerranéenne focalisée notamment sur l'innovation était nécessaire pour permettre aux populations des deux rives de la Méditerranée de mieux faire face à des défis communs tels que "l'accroissement du chômage des jeunes diplômés, la pression sur les ressources naturelles et l'accentuation du phénomène du changement climatique". En clôturant les travaux de la conférence, Mohamed Ghanouchi, Premier ministre tunisien a

rappelé à ce propos que la Tunisie misait beaucoup sur la recherche-développement et sur l'innovation pour réaliser avec le concours de l'Union européenne des projets portant notamment sur la rationalisation des ressources hydriques et le développement des énergies renouvelables.

### **Forêts - 25 mars 2010**

#### ***Mieux préparer les écosystèmes forestiers marocains aux effets du changement climatique***

Dans le cadre de l'Année internationale de la biodiversité et à l'occasion de la Journée internationale de la Forêt célébrée tous les ans le 21 mars, un séminaire vient d'être organisé à Rabat sur les écosystèmes forestiers du Maroc face aux changements climatiques. Initiée par le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification (HCEFLCD), l'Université Mohamed V-Souissi, cette manifestation a été préparée en Partenariat avec l'Institut Goethe, l'Association maroco-allemande et l'agence de coopération allemande "GTZ". Elle a permis d'identifier les causes principales de la dégradation des forêts du Maroc et de dégager des pistes relatives à la lutte contre le changement climatique et aux moyens d'adaptation au réchauffement climatique notamment dans les espaces forestiers.

Outre les incendies affectant de plus en plus l'ensemble des forêts méditerranéens et qualifiés de "désastre patrimonial", les participants ont mis l'accent sur de nouvelles activités économiques exercées en milieu forestier et décrites par certains comme étant " des alliés objectifs " du changement climatique. C'est le cas, par exemple, d'un nouveau type de surpâturage dû à un partenariat entre citadins et ruraux et consistant à élever dans les espaces forestiers d'immenses troupeaux de moutons destinés à être vendus à l'occasion de l'Aïd El Kébir à des prix très alléchants. Il en est de même d'une autre pratique non moins dangereuse pour les écosystèmes forestiers: l'appropriation illégale d'espaces forestiers. Profitant, en effet, de la législation de la forêt qui autorise entre autres à des apiculteurs de s'installer temporairement à certains endroits forestiers, plusieurs locataires s'approprient définitivement les lieux et s'adonnent, en dehors de l'apiculture, à des activités affectant les ressources forestières.

S'agissant des effets du changement climatique sur les écosystèmes forestiers marocains, les participants au séminaire ont été unanimes pour recommander le lancement de projets d'adaptation portant tout particulièrement sur la gestion des parcours sylvo-pastoraux, la formation et l'embauche d'une main-d'œuvre locale impliquée dans le reboisement et la plantation accrue d'essences plus résistantes à la sécheresse.

### **Pêche - 26 mars 2010**

#### ***L'Algérie réserve aux opérateurs nationaux la pêche du thon rouge au large de ses côtes***

A partir de cette année, la pêche du thon rouge dans les eaux maritimes relevant de la juridiction algérienne sera l'apanage des exploitants nationaux et ce pour mieux préserver la ressource. L'annonce de cette mesure répond, selon les autorités algériennes, à une décision de la Commission internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique (ICCAT) de ne pas attribuer la pêche de cette espèce, plus que jamais menacée de disparition, aux pays tiers et de faire en sorte que chaque pays arrive à baisser ses prises avec ses propres moyens. Il faut rappeler qu'au cours de la campagne de l'année 2009, l'Algérie a proposé à des exploitants étrangers un quota d'affrètement de 223, 4 tonnes sur un quota total de 800 tonnes. Pour 2010, un quota de 680 tonnes a été alloué à l'Algérie.

Le Ministère algérien de la Pêche et des Ressources halieutiques a précisé que le pays disposait de thoniers équipés pour la pêche de ce poisson et indiqué par ailleurs attendre les décisions prises par la Conférence de la Convention sur le Commerce international des Espèces sauvages menacées (CITES) sur l'avenir des exportations du thon rouge lors de la session tenue à Doha du 14 au 25 mars 2010. Or, la proposition de Monaco, qui consistait à valider l'inscription de cette espèce à l'Annexe 1 du texte de la convention, pour en interdire son commerce dans le Monde, vient d'être massivement rejetée. Les représentants de la majorité des pays signataires de la CITES ont justifié un tel rejet en rappelant que le cadre approprié pour traiter du sujet dans ses dimensions économique, sociale et écologique n'était autre que l'ICCAT. Selon les spécialistes, il n'est toujours pas possible d'appliquer à la lettre les décisions prises par cet organisme en matière de quotas attribués tous les ans aux pays pêcheurs pour plusieurs raisons dont notamment la pêche illégale difficile à contrôler.

## **Water - March 29th 2010**

### ***Bridging the water divide***

The reports of the 5th World Water Forum, which was held in Istanbul in March 2009 have recently been published, allowing the public to get a more detailed grasp on issues and proposals the forum raised. The World Water Forum is the largest international event related to water, organized every three years by the World Water Council in collaboration with the hosting country. The forum's main objectives is to bring water to the forefront of political debates making it a priority on political agendas, as well as to discuss solutions to contemporary water issues and bring forth concrete proposals to the public. During this 5th edition, one overarching theme was selected: «Bridging divides for water». All the while building on the lessons of previous foras, the forum aimed at further encouraging global commitment to water issues and tackled many concerns. It indeed focused on issues causing divides within and beyond the water sector by giving an in depth analysis on how regions respond to present and future water related challenges.

The forum also concluded in regional documents, focusing on overviews and inherent challenges faced by specific regions. The regional document focusing on the Middle East, North Africa and Arab states serves as a reflection of the critical water issues faced by this region, articulating the region's perspective on the themes of the 5th World Forum and providing data and proposals on how best to expand the region's water infrastructure. It also sheds light on types of action that are most prone to achieve political commitment in the region. Topics such as aridity, water scarcity and the recurrent droughts in the region are studied alongside climbing demands of a growing population (estimated to exceed 200km<sup>3</sup> per year). Water policy reforms in some Arab countries are also evaluated and recommendations are given to support and encourage them. Finally, water in occupied territories and the fact that more than 60 per cent of Arab surface water resources comes from outside the Arab region is analyzed with some case studies, conclusions and recommendations.

As for the regional document on the Mediterranean, a region that accounts for 60 per cent of the world's "water-poor countries", it also provides an overview of crucial water issues in the region and presents strategies to respond to challenges related to concerns such as water governance and water and climate change adaptation. The uniqueness of the Mediterranean eco-region is firstly underlined in the report before tackling the natural hazards the region is exposed to such as landslides and floods. The North-South divide is also detailed alongside the increasing pressures on vulnerable water resources in the region. The potential of non-conventional water resources in the Mediterranean is also studied and evaluations of bilateral and international cooperation are included in the document thus paving the path towards future policies and reforms.

Source: [World Water Forum](#)

## **Egypte - 30 mars 2010**

### ***Le Caire souhaite abriter le siège du Fonds d'Investissement pour l'Agriculture en Afrique***

Depuis quelques temps, l'Egypte mène une active campagne diplomatique pour abriter le siège du Fonds d'Investissement pour l'agriculture en Afrique. Initiée par la BAD (Banque africaine de Développement), le FIDA (Fonds international pour le Développement agricole), l'AFD (Agence française de Développement) et l'AGRA (Alliance pour une Révolution verte en Afrique, fondation présidée par Kofi Annan, l'ancien Secrétaire général de l'ONU), cette initiative devrait mobiliser à terme 500 millions d'euros pour aider les petites et les moyennes entreprises ainsi que les coopératives à accroître la production agricole en Afrique en tenant compte surtout de deux impératifs : contribuer à la sécurité alimentaire et respecter les règles du développement durable. Un intérêt particulier devrait être accordé dans ce cadre aux projets agro-alimentaires entrepris par des structures familiales.

Chargé personnellement par le Président Hosni Mubarak d'appuyer les démarches égyptiennes visant à abriter le siège de ce fonds, Amin Abaza, Ministre égyptien de l'Agriculture et de la bonification des terres, a fait savoir que son pays disposait suffisamment d'arguments et d'atouts pour plaider le dossier. C'est ainsi qu'il a mis l'accent sur la position géographique et géopolitique centrale de l'Egypte dans le continent africain et la l'expertise acquise par ce pays en matière de développement agricole et agro-alimentaire. Le dynamisme des groupes privés égyptiens et des partenaires étrangers en ce qui concerne les investissements dans des projets agricoles constitue, a-t-il ajouté, un atout majeur pour faire de l'Egypte un vrai moteur du développement agricole en Afrique. En témoigne, entre autres, l'accord qui vient d'être

conclu entre Beltone Private Equity, un fonds privé égyptien et Kenana Sugar Compagny Limited, une holding soudanaise. Conformément à cet accord, les deux partenaires comptent investir un milliard de dollars dans la production céréalière et animale au Soudan et dans les industries agro-alimentaires en Egypte.

### **Agriculture durable - 30 mars 2010** ***Une banque de semences palestiniennes à Hebron***

L'idée de créer une banque de semences dans les territoires palestiniens remonte au moins à deux décennies, rappelle Fouad Abou Seif, responsable des projets agricoles au sein de l'Union des Comités de Travailleurs agricoles (UCTA), une ONG palestinienne qui aide les petits producteurs palestiniens à pratiquer une agriculture durable. Depuis quelques mois, des agriculteurs venus de la Cisjordanie tout entière visitent presque tous les jours les locaux de cette banque installée à Hebron et devenue opérationnelle il y a seulement quelques semaines.

Les agriculteurs qui gèrent l'institution appartiennent tous à l'UCTA. Ils sont conscients que le plus difficile reste à faire pour plusieurs raisons dont l'incertitude qui plane toujours sur la capacité de la banque à réaliser au moins partiellement le double objectif pour lequel elle a été créée, à savoir : la préservation et l'amélioration des variétés domestiques notamment céréalières, fruitières et légumineuses et l'amélioration de celles-ci ainsi que d'autres variétés rentables et adaptables aux conditions de production agricole en Palestine.

Dépendant essentiellement des firmes israéliennes de fabrication et de distribution de semences, les producteurs palestiniens ont délaissé petit à petit des variétés locales jugées peu productives. Mais ce choix s'est avéré inapproprié. Les agriculteurs se sont en effet rendus compte d'une part que les semences qu'on leur proposait étaient destinées à une agriculture intensive et disposant de ressources naturelles abondantes et faciles d'accès. D'autre part, ceux parmi les producteurs palestiniens qui sont revenus à variétés domestiques améliorées ne sont pas mécontents des résultats obtenus. C'est justement en partant de ces résultats, que la banque palestinienne de semences souhaite réhabiliter la plupart des variétés domestiques capables, une fois améliorées, de mieux s'adapter à la sécheresse, voire à la salinité. Pour ce faire, elle compte beaucoup sur l'aide internationale. Avec le concours financier de l'Union européenne, l'Unité polytechnique de l'université d'Hebron dispose désormais d'une unité de recherche et de formation en biotechnologie. Elle peut apporter une contribution non négligeable aux efforts de réhabilitation ou d'amélioration de certaines espèces animales et végétales domestiques palestiniennes. Mais certaines ONG environnementales occidentales ou locales craignent que les stagiaires et les chercheurs palestiniens formés aux nouvelles techniques en matière de biotechnologie ne soient demain une vraie courroie de transmission des cultures OGM dans l'ensemble des champs agricoles et des vergers palestiniens. Un tel choix, pensent-elles, serait de nature à affaiblir considérablement les efforts actuels visant à promouvoir certains produits agricoles palestiniens de niche sur les marchés des pays de l'Union européenne et de la péninsule Arabique à travers notamment les circuits du commerce équitable.



Le CIHEAM a été créé, à l'initiative conjointe de l'OCDE et du Conseil de l'Europe, le 21 mai 1962.

C'est une organisation intergouvernementale qui réunit aujourd'hui treize Etats membres du bassin méditerranéen (*Albanie, Algérie, Egypte, Espagne, France, Grèce, Italie, Liban, Malte, Maroc, Portugal, Tunisie et Turquie*).

Le CIHEAM se structure autour d'un Secrétariat général situé à Paris et de quatre Instituts Agronomiques Méditerranéens (IAM), localisés à Bari (Italie), Chania (Grèce), Montpellier (France) et Saragosse (Espagne).

Avec au cœur de sa mission de coopération trois grandes activités complémentaires (formations spécialisées post-universitaires, recherches en réseau et animation du débat politique régional), le CIHEAM s'est progressivement imposé comme une référence dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et du développement rural durable en Méditerranée.

### **A propos de l'Observatoire du CIHEAM**

L'Observatoire méditerranéen du CIHEAM est un instrument d'analyse et de débat sur l'agriculture, le monde rural et l'alimentation en Méditerranée.

Les propos tenus dans les notes d'alerte et les notes d'analyse qui y sont publiées engagent la responsabilité de leurs auteurs, et en aucun cas celle du CIHEAM.

**[www.ciheam.org](http://www.ciheam.org)**